# besoin d'aide passe en l3 avec un semestre de l2 non validé

Par **Jess2887**, le **27/09/2007** à **00:01**

bonjour, je viens d'avoir mes résultats du rattrappage à épinal et je viens de voir que j'ai obtenu mon 2e semestre mais pas le premier de l2 (je n'ai pas validé le penal et le civil). J'aimerais savoir comment ça se passe déjà du point de vue de l'inscription en l3 faut-il le préciser et aussi j'aimerais savoir si je serais obligée de suivre les cours et les td de penal et civil de 2e année et si c'est le cas est ce que ca sera a nancy, car cela m'inquiete car par exemple le prof de civil a nancy n'est pas le meme qu'à epinal et ca m'ennuie de recommencer au debut. est il possible de repasser le penal et le civil a epinal tout en etant en l3 a nancy?
De plus, pensant réellement redoubler j'ai commencé en juillet un petit boulot sur epinal et je ne peux plus me desister et je dois dire que j'en ai besoin financierement, mais comment ca se passe si les heures de td de nancy ne coincide pas avec mes heures de travail? car en fait je ne suis libre que les matins...
merci de me repondre parce que je me fais beaucoup de souci sur le sujet .oops: merci d'avance

Par **fan**, le **27/09/2007** à **00:55**

Oui, tu dois assister aux cours et aussi aux TD. A Clermont-Ferrand 3 absences aux TD et on ne pas passer l'examen. A la fac, on dit à ceux qui sont en conditionnelle de privilégier l'année antérieure.

Par **Jess2887**, le **27/09/2007** à **01:04**

bah je sais que pour les td de l3 c'est sur que je dois pas les secher et c'est normal. mais une amie m'a dit que pour mes matieres de l2 c'etait possible de ne pas allé aux cours de ces matieres et de les passer en candidat libre ce qui m'arrangerais etant donné que c'est 2 fac differente mon l 2 a epinal et l3 a nancy. je dois dire que je nage. Puis suivre les cours d'epinal et de nancy ca ne sera pas gerable et les heures se chevaucheront. Je vais essayer de telephoner demain aux 2 facs mais c'est vrai que ca me pertube la et c'est trop tard la pour appeler les facs!!! mais merci quand même.

Par **Delph**, le **27/09/2007** à **10:31**

:arrow:

Image not found or type unknown ne t'inquiètes pas pour les TD de L2, tu peux faire une lettre à la scolarité en précisant tout simplement que tu n'assisteras pas aux TD de L2, à Nancy, si ça a pas changé depuis l'année dernière, c'est possible :!: donc tu peux te présenter à l'exam sans avoir été aux TD et aux CM mais bon faut bosser regulierement toi meme et je sais pas c'est quoi :roll:

le plus simple à faire finalement, le systeme AJAC est un cadeau empoisonné Image not found or type unknown

:arrow:

Image not found or type unknown A noter que les exam de L2 que tu repasseras cette année se feront sur le programme des L2 de Nancy de cette année ( tu peux choisir l'unité A ou B de L2 selon les profs) et non ton ancienne fac. Il faudra donc que tu guettes un peu leur programme de cours...

:arrow:

Image not found or type unknown Quant au reste je ne sais pas trop, il y en a qui peuvent aller à d'autres groupes de TD que le leur initialement lorsqu'il travaille mais il y a des conditions à remplir et là j'en sais pas plus à ce sujet. :?: Image not found or type unknown

à la rentrée, tu as quand meme un petit laps de temps avant que les TD commencent, la scolarité t'expliquera (peut etre) mieux :wink: Image not found or type unknown

:wink:

bon courage Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **27/09/2007** à **22:57**

en tout cas pour passer par cela cette année, je te souhaite bien du courage! :)) Image not found or type unknown :?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés